

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

Du 11 avril 2019

Concernant l'aménagement de la place du Clos

Des problèmes de finition restent à régler concernant les îlots séparant les emplacements pour les véhicules. Les arbres sont plantés sur la place : Il reste les plantations sur le talus à réaliser.

Les futurs panneaux de circulation et leur implantation est fixée ce jour.

Quatre poubelles seront positionnées sur la place du Clos, la cinquième sera située à l'entrée de la salle de l'Orangerie.

Le modèle de joint de dilatation est validé ce jour, il sera intégré au béton désactivé pour éviter que celui-ci soit fissuré.

La solution technique permettant de respecter les règles PMR de l'escalier situé devant la salle du Clos est retenue ce jour.

Le descriptif de la fontaine reste à revoir : Ce problème devient très urgent.

Pour mémoire, la neutralisation de la rue de l'église sera effective entre le 15 et le 26 avril 2019. L'accès aux écoles et au centre de loisirs se fera par la rue de l'église, côté rue de Barbeau, exceptionnellement ouverte à la circulation en double sens.

Madame le Maire

Sylvie BOUCHET BELLECOURT